Projet PAGFAL – Algérie

Fiche de poste

Expert.e résident.e en fiscalité

Intitulé du poste :	Expert.e résident.e en fiscalité
Nom du projet :	Projet d'appui à la gestion des finances publiques et à la mobilisation des ressources domestiques en Algérie (PAGFAL)
Bailleur :	Union Européenne
Durée :	Contrat de travail de 12 mois renouvelables (le projet se termine en février 2027)
Emplacement de la mission :	Alger, Algérie
Date limite de réponse :	20/09/2025

NOM ET DESCRIPTION DU PROJET :

Le **projet d'appui à la gestion des finances publiques et à la mobilisation des ressources domestiques en Algérie (PAGFAL)** vise l'amélioration de la gestion des finances publiques afin de permettre aux autorités algériennes de renforcer la discipline budgétaire, l'allocation optimale des ressources publiques, et l'efficacité des services fournis par l'État.

Ce projet s'inscrit dans la dynamique des réformes majeures engagées par les autorités nationales et matérialisées par le *Plan d'Action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la République* (PAG) adopté en septembre 2021. Le PAG prévoit notamment la consolidation de l'État de droit, le renforcement de la gouvernance et la relance économique.

Dès septembre 2018, avec l'adoption de la Loi organique relative aux lois de finances n°18-15 du 2 septembre 2018, les autorités algériennes s'étaient déjà engagées dans une réforme de la gestion des finances publiques, désormais axée sur la programmation pluriannuelle, la gestion budgétaire programmatique et par la performance. Conformément aux dispositions de la LOLF, les lois de finances sont, depuis celle de 2023, élaborées, adoptées et exécutées en mode budget-programme, sans que tous les chantiers nécessaires à l'opérationnalisation de la LOLF aient totalement abouti.

Le PAGFAL, financé par l'Union européenne à hauteur de 12M€, est mis en œuvre par Expertise France au bénéfice du Ministère des Finances algérien. Il doit durer 48 mois (février 2023-février 2027).

Le projet s'articule autour de quatre axes principaux :

- Améliorer les capacités du ministère des Finances ;
- Améliorer la qualité de la dépense ;
- Tenir la comptabilité générale en droits constatés et améliorer le reporting ;
- Renforcer la mobilisation des ressources intérieures.

L'assistance technique est mise œuvre par une équipe projet principalement terrain (basée à Alger) composée de :

(i) Une cheffe de projet
(ii) Un conseiller technique
(iii) 5 experts techniques basés à Alger (gestion budgétaire, comptabilité, systèmes d'information, fiscalité et accompagnement au changement)
(iv) Une chargée de projet locale
(v) Une chargée SERA, également assistante de projet
(vi) Des personnels mutualisés assurant les fonctions support.

DESCRIPTION DE LA MISSION :

Les activités de l'expert.e résident en fiscalité s'inscrivent :

1) Dans le cadre général du projet PAGFAL, de manière transversale ou sur des activités communes à plusieurs composantes
2) Dans le cadre spécifique de la composante 4 sur la mobilisation des ressources intérieures (MRI).

La composante MRI porte sur l'appui à la Direction générale des Impôts (DGI) sur 2 axes :

- Soutenir l'élargissement et la sécurisation de l'assiette fiscale :
  - Appuyer la révision du cadre légal et réglementaire des sanctions et pénalités applicables en cas de régularisation spontanée par le contribuable de bonne foi, ainsi que la révision du cadre légal et réglementaire du régime de remise conditionnelle ;
  - Appuyer le renforcement du contrôle fiscal ;
  - Appuyer la révision de la politique de recouvrement ;
  - Appuyer la formation des formateurs de l'audit ;
  - Appuyer la mise en place d'une cellule de pilotage des opérations d'audit, du contrôle interne et du suivi des recommandations, des plans d'actions et des plans de contrôle interne ;
  - Appuyer la formation des cadres des structures métiers au dispositif de maîtrise des risques ;
  - Appuyer la révision de la liasse fiscale et déployer sa télétransmission par voie d'échange de données informatique (EDI) et d'échange de formulaires informatisés (EFI).
- Accompagner la modernisation de l'administration fiscale :
  - Appuyer la mise en œuvre de la stratégie de numérisation de la DGI et le déploiement du lac des données ;
  - Appuyer l'élaboration de l'outil d'aide à la programmation au contrôle fiscal ;
  - Appuyer l'automatisation des actes de gestion du recouvrement amiable et forcé des sites non dotés de Jibaya'Tic (système d'information de la gestion fiscale en Algérie fondé sur l'ERP SAP) ;
  - Appuyer l'élaboration du portail de recensement des entreprises, des contrats et des données fiscales des entreprises des industries extractives ;
  - Appuyer le déploiement du poinçonnage par laser des métaux précieux.

Dans le respect des procédures et des règles définies par Expertise France (agence de mise en œuvre, employeur), l'Union européenne (bailleur) et les autorités algériennes (bénéficiaires), l'expert.e résident.e en fiscalité :

- contribuera activement à la mise en œuvre des activités suivantes en s'inscrivant dans la continuité des travaux déjà menés depuis le début du PAGFAL :
    - activités transversales du PAGFAL et celles portées par les autres composantes dès lors qu'elles concernent l'ensemble des activités de la DGI,
    - à titre principal, activités relevant des enjeux fiscaux liés à la composante 4 « Mobilisation des ressources intérieures » ;
- sera le point focal technique pour la Direction générale des Impôts (DGI) et les partenaires de mise en œuvre aux niveaux central, déconcentré et parapublic ;
- participera à l'élaboration des termes de références pour enrichir fonctionnellement le système d'information de la gestion fiscale ainsi que pour celui dédié à la gestion budgétaire et comptable de l'État algérien, dès lors qu'un lien avec les systèmes fiscaux est requis ;
- apportera son appui à la réception des développements et livrables correspondants ;
- identifiera les besoins en termes d'expertise ;
- orientera et co-animera le travail des entreprises, expert.e.s et partenaires de mise en œuvre ;
- préparera et participera aux comités de pilotage, aux comités de coordination et aux comités techniques MRI ;
- assurera la qualité et la cohérence interne et externe des activités, en veillant à leur articulation avec les autres programmes en cours dans les mêmes domaines ;
- facilitera la coordination globale entre les expert.e.s court terme, et s'assurera de la complémentarité des actions mises en œuvre tout au long du projet sur la composante MRI ;
- s'assurera également de l'adéquation des activités proposées avec les approches développées dans le cadre du quatrième axe (élargissement et sécurisation de l'assiette fiscale et modernisation de l'administration fiscale) ;
- sera amené.e à se déplacer au sein des wilayas afin d'appuyer la mise en œuvre des activités au niveau local.

QUALIFICATIONS ET COMPETENCES :

- Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau master ou équivalent dans le domaine des finances publiques, économie, économie du développement, science politique, fiscalité ou tout autre champ pertinent pour la mission ;
- Connaissance des mécanismes de coopération, de l'aide publique au développement, des acteurs de la coopération internationale ;

- Sens du relationnel, de la communication et du travail en équipe ;
- Compétences en coordination d'équipe ;
- Capacité à évoluer dans un environnement multiculturel ;
- Excellentes compétences rédactionnelles ;
- Excellent sens de l'organisation et de la rigueur ;
- Autonomie, flexibilité et réactivité ;
- Parfaite maîtrise du français ;
- Une connaissance des procédures d'Expertise France et/ou de l'UE sera un avantage significatif ;
- Une maîtrise ou une connaissance des fonctionnalités du progiciel SAP serait également appréciée.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE GENERALE ET SPECIFIQUE :

- 10 ans minimum d'expérience professionnelle dans le domaine de la gestion des finances publiques en fiscalité ;
- Expérience dans la mise en œuvre de réformes des finances publiques, notamment de réforme fiscale, et dans l'accompagnement de changement, en particulier dans le cadre des projets de coopération internationale ;
- Expérience de terrain. Une expatriation en Algérie ou dans la région Afrique du Nord sera appréciée.

Informations complémentaires :

- Lieu de la mission : Alger, Algérie
- Durée du projet : 48 mois (18 mois restants)
- Forme de contrat : CDD d'usage de 12 mois renouvelable
- Date de prise de fonction : dernier trimestre 2025
- Place au sein de l'équipe : l'expert.e sera placé.e sous la responsabilité de la cheffe de projet, du conseiller technique et du siège d'Expertise France. Il sera membre d'une équipe projet.

Documents et informations à fournir :
Les candidatures doivent être déposées avec CV et lettre de motivation sur la plateforme dédiée.

Les candidat.e.s intéressé.e.s par cette opportunité sont invité.e.s à soumettre leur dossier au plus tard le 20/09/2025.

Le processus de sélection des candidatures se fera en deux temps :

- *Dans un premier temps, une liste restreinte sera établie librement par Expertise France.*
- *Dans un deuxième temps, les candidat.e.s sélectionné.e.s pourront être convié.e.s à un entretien.*